

Jeu­di 27 juillet 2017

Aucun cas de ciguatera signalé cette semaine à l'ARS

La Ciguatera est une maladie alimentaire causée par la consommation de poissons contaminés avec une toxine appelée « ciguatoxine ».

Cette ciguatoxine est produit par des algues microscopiques présentes dans les récifs coralliens ; elle est ingérée pas les poissons de ces récifs et, au fur et à mesure de la chaîne alimentaire, cette toxine peut se concentrer dans les plus gros poissons.

Il existe alors un risque d'intoxication pour les consommateurs de ces poissons, c'est la raison pour laquelle certaines espèces sont interdites à la pêche selon leur poids et ou selon leur zone de pêche*.

- Les symptômes de la ciguatera apparaissent généralement dans les 24h suivant l'ingestion, il s'agit principalement de : signes digestifs : nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales.
- Signes neurologiques : démangeaisons, fourmillements, sensations d'engourdissement, troubles de la perception du chaud et du froid, fatigue etc...

Depuis le début de l'année 2017 quatre cas isolés de ciguatera ont été signalés à l'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélemy.

Pour chaque cas signalé, des investigations sont menées en lien avec la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe) afin d'identifier le poisson suspecté et de pouvoir l'analyser.

La surveillance de ces cas de ciguatera est importante pour aider à mieux déterminer l'évolution des espèces et des zones de pêches concernées par la ciguatoxine, et ainsi prévenir les cas de ciguatera. Des campagnes d'information sont régulièrement organisées à destination des professionnels de santé, des professionnels de la pêche et des consommateurs.

- Le dernier cas de ciguatera signalé date du 27 juin 2017. Il proviendrait d'un lot de vivaneaux congelés d'origine asiatique. Les analyses sont actuellement en cours.

*<http://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Ciguatera-les-poissons-dangereux-a>